



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes



www.sepanso40.fr

Cagnotte, le 19 avril 2017

**Monsieur le Préfet des Landes
s/c de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture
24 rue Victor Hugo
40021 MONT DE MARSAN**

Monsieur le Préfet,

Nous vous avons déposé un courrier le 19 décembre 2016 au sujet du déclassement, passage dans le domaine privé de la commune et du démantèlement du parking camping-cars plage Sud.

Le 12 avril 2017, le représentant de la SEPANSO Landes qui assistait à une réunion publique organisée par la Mairie, interpela Monsieur le Maire de Mimizan afin de savoir si le projet de 130 résidences permanentes allait se faire ou non.

A la quatrième présentation de la question, monsieur le Maire lui a répondu que les travaux étaient suspendus par vos soins. Christophe BIRONIEN, *Directeur Général des Services*, lui précisa que, pour lui, une fois de plus, la commune est dans ses droits à savoir que le recours à une enquête publique n'est pas nécessaire pour déclasser ce terrain de public en privé commune. Monsieur Plantier nous a expliqué qu'il a reçu de vos services un recours gracieux qu'il a tout simplement refusé car sans objet. Nous l'avons entendu parler ensuite de recours contentieux, sans savoir s'il était effectif ou non, ou si ce recours serait la suite logique de votre recours gracieux. Pour couper court, il nous a précisé que le promoteur ne se rendrait propriétaire du terrain qu'à la fin de tout recours contentieux possible. Cela a pour conséquence directe que la ville va rester propriétaire un certain temps et tous les aménagements des quartiers environnants vont devoir patienter aussi.

A l'heure digitale, nous restons bouche bée devant une telle imbécillité : le démantèlement d'un outil public qui va rester en friche pour un équipement de raccroc en grande partie sous une ligne à haute tension derrière le Camping de la Plage.

Aujourd'hui nous revenons donc vers vous. afin Si ces faits sont avérés, nous vous saurions gré de nous communiquer les références de votre recours juridique concernant cette affaire afin de compléter vos requêtes

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 Route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53 georges.cingal@wanadoo.fr